



Communiqué

Taux pro/pro

Les taux de promotion, permettant de déterminer le nombre maximum d'avancements de grade pouvant être prononcés au titre de l'année 2018 dans chaque corps de fonctionnaires de catégorie C relevant du ministère des Armées, **ne sont toujours pas parus !**

Comme nous l'avions déjà dénoncé, au travers de nos nombreuses déclarations liminaires en CAPL et CAPC, la DGAFP, dans une logique de PPCR, tarde pour mieux calculer l'économie à faire sur le dos des agents...

FO rappelle l'état de précarité de l'ensemble de cette catégorie.

Nous avons demandé par le biais de la FGF à être reçus par le chef de cabinet du MACP, pour avoir des réponses concrètes aux inquiétudes des agents.

De plus, nous sommes scandalisés de voir que certains de nos commissaires ont déjà engagé des frais (hôtel, transport...) pour des dates prévisionnelles de CAP repoussées, pour s'entendre dire par l'administration « nous ne sommes pas responsables, c'est la DGAFP ».

FO est sur un dossier sensible, elle ne se laissera pas duper.

Paris, le 9 février 2018